



Madame La Rectrice,

Depuis plus d'un an la FSU dénonce dans ses déclarations liminaires la loi de transformation de la Fonction Publique : cette prise de parole, aujourd'hui en CTA, ne va pas déroger à la règle. Cependant, nous allons, pour une fois nous féliciter de la lenteur administrative. En effet, nous nous réjouissons que le Décret de mise en application de la fusion des CHSCT et CT, n'ait pas encore été publié ! Le CHSCT reste l'instance indispensable pour gérer la crise sanitaire, dans l'intérêt du Service Public, dans l'intérêt du public, dans l'intérêt des personnels. Depuis le début de cette crise, à tous les niveaux de la hiérarchie de notre Ministère, c'est la méthode Coué qui a été mise en œuvre : on annonce dans tous les médias que tout va bien, que tout est prêt, pour systématiquement être démenti par la réalité du terrain.

L'avalanche de fiches RSST et DGI depuis l'annonce de réouvertures des établissements scolaires est une énième preuve de l'importance de cette instance qu'est le CHSCT, et elle n'est sans doute pas terminée.

Mais elle est aussi l'illustration parfaite de ce qu'est actuellement l'état de fatigue et de stress des collègues.

Les causes en sont nombreuses. L'impréparation de cette rentrée en est la plus évidente. Les ordres et contrordres se sont succédé depuis cette annonce présidentielle du 13 avril. Les injonctions contradictoires dont les équipes ont été destinataires n'ont pas aidé à établir une sérénité chez les collègues déjà inquiets de la situation sanitaire du pays, et dont l'inquiétude a été renforcée par une décision de réouverture qui, rappelons-le est à l'encontre des préconisations du Conseil Scientifique censé piloter les décisions en matière sanitaire ?

Et que dire de l'absence de plans départementaux de reprise dans certains départements de l'Académie, alors que la circulaire nationale stipule qu'ils sont obligatoires ?

Et que dire des pressions de certains IEN qui expliquent aux équipes qu'il faut accueillir

davantage d'élèves dans leurs salles de classe, au mépris des règles fixées par le protocole sanitaire ? N'ont-ils pas confiance en nos capacités en matière de géométrie spatiale ou sont-ils plus experts que nous dans la connaissance des locaux de leurs circonscriptions ?

Et que dire encore des refus de deux jours de pré-rentrée pour les écoles alors même que cette possibilité était décidée par le Ministre ?

Et que dire de ces réponses des IEN, il y en a encore une semaine, hors cadre réglementaire concernant les gardes d'enfants de moins de 16 ans ?

Et que dire de la communication quasi inexistante aux personnels AESH qui interviennent dans les établissements scolaires ?

Alors, Mme la Rectrice, nous savons que vous allez nous parler de la cellule d'écoute mise en place par vos services. Si vous avez eu si peu d'appels sur cette plate-forme, c'est que les collègues préfèrent nous faire confiance. Ils n'ont eu de cesse de se tourner vers nous afin que l'on puisse les soutenir et les accompagner dans cette période plus qu'anxiogène !

La demande ministérielle est-elle de faire du chiffre ? D'ouvrir un maximum d'écoles en exerçant des pressions sur les maires ? Hormis le document de gestion des personnels, le seul document nouveau est un tableau avec des chiffres justement, les autres documents nous les connaissons !

Faire du chiffre donc : un taux maximum d'élèves à accueillir, un maximum d'écoles ouvertes, le plus possible d'enseignants dans les écoles... Les cadres de notre institution usent de bien de pressions de toutes sortes auprès des maires, directeurs d'école et enseignants bafouant parfois les droits des personnels.

Des chiffres, des pourcentages, des résultats... ne pensez-vous pas que c'est justement cette vision orientée et mercantile de la Vie avec un grand V qui nous a conduits à cette pandémie planétaire ?

A la FSU, syndicat de transformation sociale, nous l'affirmons !

Nous terminerons par vous parler d'humains, Madame la Rectrice, de ces humains enseignants volontaires (319 en moyenne d'après vos informations) et parmi ceux-là ceux atteints du COVID-19 après avoir accueillis des enfants de soignants, d'après nos remontées plusieurs dizaines dans l'académie. Vous même, Mme la Rectrice en avait contacté quelques uns, ils existent donc bien !

D'autres humains, enseignants, AESH, ATSEM et autres personnels vont dans leur majorité assumer leur mission de service public jeudi 14 mai dans les écoles maternelles, élémentaires et primaires. Le virus est toujours là chacun le sait, alors ils vont proposer, suivant le protocole national, un accueil à leurs élèves dans des conditions difficiles, très difficiles, des conditions qui bouleversent le sens de leur travail de pédagogue

La FSU réclame donc que, partout où les conditions sanitaires ne seront pas réunies, la réouverture des établissements scolaires soit reportée sine die. Le principe de précaution doit s'appliquer de manière impérieuse, sans pression d'aucune sorte. C'est la seule façon de rétablir la confiance des personnels envers leur hiérarchie, confiance qui disons le tout net, n'existe quasiment plus, comme le montre le sondage commandé par le SNUipp-FSU national sur la reprise. La montée des risques psycho-sociaux chez les enseignants, particulièrement sensible dans notre académie, est extrêmement inquiétante. Il n'est dans l'intérêt de personne que l'Education Nationale devienne un nouvel Orange-France Télécom dans les années qui viennent.

La FSU le réaffirme : cette réouverture des écoles est prématurée pour tous.

Dans chaque école, chaque établissement, la FSU appelle les personnels à exercer leur droit d'Alerte pour tous manquements aux garanties sanitaires indiquées dans le protocole. Ces cas là doivent conduire l'administration à fermer les écoles et établissements immédiatement.